

LE TOUSK

Le bulletin d'information mensuel de la Fondation Condé



DANS CE NUMÉRO :

DIMANCHE À CONDÉ

LA PAGE DES RESSOURCES HUMAINES

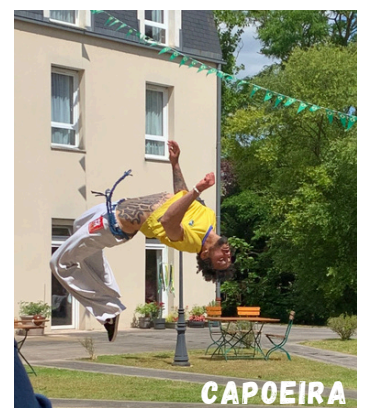
PROMOUVOIR LA BIEN-ÊTRE

LE PROGRAMME DES ÉVÈNEMENTS DE JUILLET/AOÛT

LES ANIMATIONS PASSÉES

DIMANCHE À CONDÉ

Le 9 juin dernier, sous un beau soleil, les résidents, patients, familles et membres du personnel ont pu participer au traditionnel "Dimanche à Condé". Parade de danseuses, démonstration de Capoeira et dégustation de spécialités brésiliennes ont été mises à l'honneur.



AGENDA DE JUILLET

- Le 8 à 13h30 : Cellule Qualité
 - Le 8 à 17h : Conseil de la Vie Sociale
 - Le 10 à 11h : UOGR
 - Le 11 à 13h30 : Comité QVCT
- Tous les lundis à 11h : Réunion CODIR

DON D'ÉQUIPEMENTS

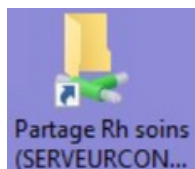
L'Association humanitaire Guinée-ô a pour vocation de fournir différents équipements et matériels aux populations particulièrement démunies en Afrique. Elle œuvre principalement en République de Guinée dans les domaines de l'Agriculture, de l'Education et de la Santé, et c'est dans ce cadre que la Fondation Condé a fait don d'équipements de la pharmacie.



Nouveauté sur les plannings

Les **plannings des IDE, AS et ASL** sont enfin disponibles en format numérique ! Vous pouvez dès à présent les consulter sur les ordinateurs fixes, dans les bureaux infirmiers. Pour y accéder, ouvrez le raccourci présent sur le bureau (comme ci-dessous). Attention, il n'y aura pas de mise à jour en temps réel, seule une réactualisation sera effectuée tous les vendredis.

Concernant les modifications de plannings des ASL, ils seront également réactualisés tous les vendredis dans le panneau d'affichage des vestiaires.



Pour les plannings des autres salariés, il n'y a pas de changement (les affichages traditionnels sont toujours d'actualité).

Nous souhaitons de bonnes vacances à tous les salariés qui ont posé des jours !



Ymène TANTAN

IDE à Montmorency
en CDI à partir du 1er juillet

Kerline CHEFDEVILLE

A.S. en USLD
en CDI à partir du 1er juillet

Audrey BEAUMELLE

IDE de nuit
en CDI à partir du 1 juillet

Catherine DESAINT

Préparatrice en pharmacie
en CDI à partir du 8 juillet

APPEL À CANDIDATURES



Nous recherchons des volontaires pour compléter notre comité Qualité de Vie et Conditions de Travail. Ce comité a pour objectif de créer une démarche d'amélioration sur le quotidien du personnel. Si vous êtes intéressés et motivés pour y participer, **venez vous faire connaître à l'accueil ou au 03 44 67 44 08.**



TRAVAUX DE SURÉLEVATION BÂTIMENT MARILLAC

Ces derniers jours, vous avez vu arriver quelques équipements de chantier, préalables au démarrage de nos travaux. Nous devrions voir l'installation de la grue courant juillet, qui restera, à priori, au moins trois mois en place. Nous vous remercions pour votre compréhension et vous rappelons que les zones de chantier sont strictement interdites au public et aux salariés pendant toute la durée des travaux.

Passage de la flamme olympique à Chantilly

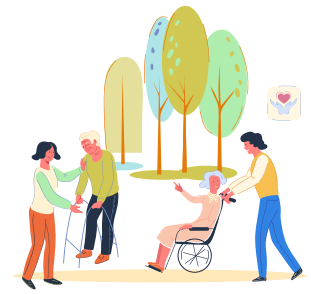
Pendant le passage de la flamme olympique à Chantilly le jeudi 18 juillet, la traversée de l'hyper centre-ville sera interdite de 11h à 13h30. Prévoyez à l'avance vos itinéraires en fonction de vos horaires de travail.

Merci d'anticiper vos trajets en fonction des voies qui resteront ouvertes (voir QR code).



LE DOSSIER DU MOIS : PROMOUVOIR LA BIENTRAITANCE POUR PRÉVENIR LA MALTRAITANCE

La protection des publics vulnérables constitue un enjeu crucial de santé publique. Le gouvernement a instauré divers outils et actions pour favoriser la bientraitance au sein d'établissements de service sociaux et médico-sociaux. Cette initiative s'inscrit particulièrement dans la politique de lutte contre la maltraitance des personnes âgées, visant à assurer leur bien-être et leur sécurité.



Le concept de bientraitance englobe le respect, la dignité, l'écoute et le bien-être de chaque individu. Il ne se définit pas seulement par l'absence de maltraitance. La bientraitance est une démarche proactive et positive qui offre aux personnes âgées une prise en charge personnalisée en respectant leur intimité, leurs droits et leurs libertés. Cette démarche implique plusieurs acteurs comme les structures d'hébergement, les professionnels, les usagers et leur entourage.

La bientraitance repose sur 5 principes fondamentaux :

- Le respect de la personne** en lui offrant un accompagnement adapté
- L'empathie et la compréhension** en se souciant du bien-être des personnes
- L'autonomie et la participation** en valorisant l'expression des personnes âgées
- La sécurité et la protection** en intervenant immédiatement en cas de violence ou de suspicion de violence
- La formation et la sensibilisation** pour se remettre en question et améliorer la bientraitance en établissement



Pour promouvoir la bientraitance et prévenir la maltraitance, des formations sont dispensées au sein des établissements sociaux et médico-sociaux et notamment, régulièrement au sein de la Fondation Condé. Ces formations s'adressent principalement au personnel de l'établissement (soignants, aides-soignants, infirmiers, travailleurs sociaux...).

Pendant ces jours de formation, différents thèmes sont abordés tel que les principes de la bientraitance, les différentes formes de maltraitance afin de les reconnaître et de les prévenir, la mise en pratique de la bientraitance au quotidien ou encore comment signaler et gérer les éventuels incidents. En dehors de ces formations, les professionnels de l'Ehpad doivent mettre à jour leurs connaissances et leurs compétences sur la prise en charge des personnes âgées.

**DÉFENDONS
NOS VALEURS !**



**La bientraitance,
tous impliqués, tous concernés !**

INFOS PATIENTS, RÉSIDENTS ET FAMILLES

PROGRAMME "VIE SOCIALE" DE JUILLET

- Le 2 à 17h : Pot d'accueil des nouveaux arrivants à l'Accueil de Jour
- Le 5 à 15h : Spectacle "Petit Paname" dans le parc offert par la Mairie de Chantilly
- Le 10 à 12h : Barbecue dans le parc
- Le 18 de 11h à 16h : Passage de la flamme olympique dans Chantilly
- Le 25 à 15h : Terrasse de café dans le parc

PROGRAMME "VIE SOCIALE" D'AOUT

- Le 1 à 15h : Spectacle dans le parc "Brassens à ma sauce"
- Le 8 de 15h à 17h : Après-midi aux jardins familiaux
- Le 14 à 12h : Barbecue dans le parc
- Le 23 à 15h : Après-midi guinguette sur la terrasse du PASA
- Le 28 à 14h30 : Goûter à la crêperie des Etangs de Commelles

DIMANCHE À CONDÉ

SUR LE THÈME DU

BRÉSIL



FÊTES DE LA MUSIQUE



VACANCES DES COIFFEURS

Nathalie : en congés du 8 au 21 juillet
Alain vous coiffera tout l'été

Création de chapeaux



Grâce à l'arrivée des beaux jours, la terrasse du 1er étage du bâtiment Marillac est réouverte pour le plus grand bonheur des résidents. N'hésitez pas à en profiter !



Point travaux

Du fait des travaux en cours, à partir de cet été, nous avons été obligé de réduire de quelques places nos possibilités de stationnement. Nous vous remercions pour votre compréhension et vous rappelons que le respect du code de la route et des emplacements réservés, s'applique dans notre établissement.

